



Paris, 11 décembre 2018

12 décembre : l'UNSa-SJ et l'USM appellent à la mobilisation !

L'UNSa-SJ et l'USM protestent contre certaines dispositions particulièrement préoccupantes du projet de loi de programmation pour la justice et contre la méthode utilisée pour faire passer cette réforme en force.

L'UNSa-SJ et l'USM contestent notamment :

- la fusion des tribunaux d'instance avec les tribunaux de grande instance, et la spécialisation des tribunaux sur le ressort d'un ou deux départements, qui préfigurent une désertification judiciaire et la fermeture de sites, au préjudice des justiciables ;
- la création d'une juridiction nationale pour les procédures d'injonction de payer, aboutissant à un traitement de masse avec un contrôle nécessairement limité sur ces dossiers, au détriment des plus vulnérables ;
- la fusion des greffes des conseils de prud'hommes avec ceux des tribunaux de grande instance, dernière idée en matière de gestion de la pénurie qui ne règle rien aux problèmes d'effectifs mais qui permet d'affecter les personnels de greffe comme des pions entre les différentes juridictions et qui détruit plus de 300 postes de directeurs ou de chefs de greffe et empêche tout débat sur la gouvernance ;
- la régression des audiences collégiales, au civil et au pénal.

L'UNSa-SJ et l'USM dénoncent les conditions du vote de l'article 53 du projet de loi de programmation sur la fusion entre tribunaux d'instance et de grande instance, par quelques dizaines de députés après la réinscription précipitée du projet de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, éludant le débat démocratique. Elles contestent la volonté du gouvernement de réformer par ordonnance le droit pénal des mineurs.

L'UNSa-SJ et l'USM appellent par conséquent magistrats et personnels de greffe à se mobiliser dans les juridictions le 12 décembre selon des modalités localement définies (renvois d'audiences, traitement des seules urgences, lecture de ce communiqué en début d'audience ou lors de conférences de presse ou de rassemblements...).

L'UNSa-SJ et l'USM appellent ensuite à poursuivre cette mobilisation, dès le début de l'année 2019, notamment par le boycott des audiences de rentrée.

Les bureaux nationaux de l'UNSa-SJ et de l'USM